

Groupe de travail Allende
Réunion du 11 avril 2015

Présents : M.Lambin, M.Palavit, M.Bossut, M.Broquart, M. Lehembre,
Absents : M.Toutin, Mme Duguet Veteau,

1) AGSE/ studios

Il n'est pas prévu d'ouverture par badge programmable des studios. Les badges sont seulement prévus pour l'entrée principale. Les services techniques sont contre cette utilisation des badges pour les studios pour raison de sécurité (surveillance des utilisateurs)
La proposition d'AGSE est basée cependant sur l'utilisation des badges.
Il est décidé que TH et JML revisiteront le CECU et Nautilys (entre autres éventuellement) avant de revoir la proposition d'AGSE

2) Organisation de la salle en fonction de la programmation (étude par « Sept Lieux »)

a- Programmation de spectacles commerciaux.

La ville n'a pas à prendre le risque financier pour ce genre de spectacles. Il faudra utiliser les services d'entrepreneurs de spectacles avec mise à disposition ou location de la salle, du matériel, du personnel. Le Grand Sud par exemple a établi un tarif (2250 € pour la location, jusqu'à 3000 € pour le pack technique)

La location à des entreprises peut entrer dans cette catégorie

b- Programmation de spectacles « découvertes »

Dans la ligne des spectacles proposés au Trait d'Union et pour lesquels un public plus large (plus que 90 spectateurs) est visé.

Ces spectacles sont achetés ou font l'objet d'une convention de coproduction, ou sont présentés à la fin d'une résidence d'artistes.

c- Programmation ville ;

Il s'agit principalement des manifestations (concerts, galas de danse, représentations théâtrales....) des associations monsoises, des écoles etc....

Il apparaît que la limite entre ces deux dernières catégories est probablement poreuse.

L'étude devrait porter sur les moyens humains et matériels à mettre en œuvre et proposer plusieurs scénarios chiffrés en partant de nos possibilités actuelles sans écarter la DSP ou l'externalisation de certains services. Sans oublier les subventions possibles.

Il y aura lieu de vérifier la législation concernant la licence d'organisateur de spectacle

JML Rédige un projet de cahier des charges.

3) Calendrier

Résultats de l'étude en Juin.

Décision concernant l'organisation en septembre ou octobre au plus tard

- faire 2 scénarios
↳ pour les spectacles commerciaux
2 à 4 par mois
↳ spectacle ville (découverte +
autre usage. environ 80/an
↑ médiation cult. ↳ + Animation + com.

Salle Allende

Etude d'organisation

L'étude vise à déterminer l'organisation future de la salle en estimant les moyens humains et financiers nécessaires selon plusieurs scénarios, dont au moins deux :

- solution idéale
- solution minimaliste.

Programmation :

de 2 à 4 spectacles commerciaux par an
environs 80 spectacles programmés par la ville (« découverte » ou associatifs)

Thomas. thomas.lehenbre@ville-mann-
en-barcel.fr.
03-20-19-11-12.

ajouter un accompagnement
par les studios